

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS
DU BASSIN CHAMBERIEN
(P.P.R.I. approuvé après enquête)
Sous le n° 14/1952

Se voir être envoyé la collection
en libre accès

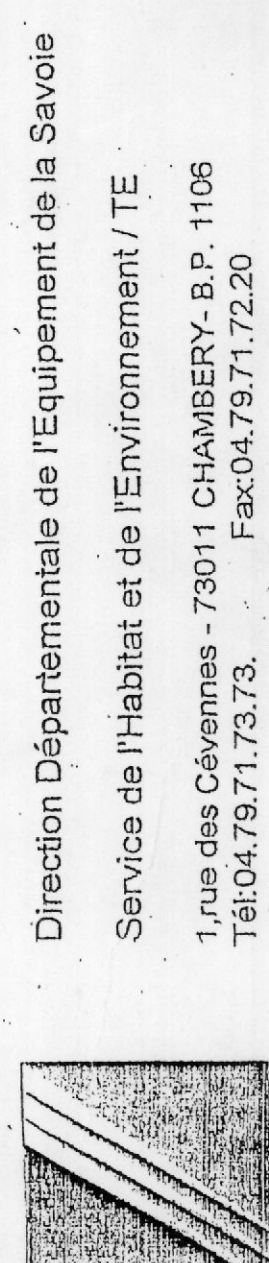
DOSSIER A :

DOCUMENTS REGLEMENTAIRES DU P.P.R. INONDATION

Le Plan
CARTOGRAPHIQUE

III.A - Cartographie réglementaire

Planche A2 au 1/5000



Direction Départementale de l'Équipement de la Savoie
Service de l'Habitat et de l'Environnement / I.T.E.
1, rue des Clavonnas - 73011 CHAMBERY, B.P. 1106
Tél. 04 79 71 73 73. Fax 04 79 71 72 20
Edition: Juin 1999

LEGENDE :

- Zone non réalisable
- Zone non constructible
- Zone constructible sous conditions
- Les bulles des pentilles et des zones réglementées particulières.*
- Enveloppe des zones inondables de la Leyse et de ses principaux affluents (pour la crue de référence conventionnelle)
- Limites entre 2 types de zones réglementées
- Limites des principaux cours d'eau
- Limites de communes

NOTE : Les 15 communes du P.P.R.I. font l'objet de prescriptions ou recommandations stipulées dans le cahier de prescriptions générales joint au règlement, sur leur territoire et non uniquement dans les zones A, B, C et D.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

